

Nantes, le 29 mars 2021

Garder le cap pour accélérer la sortie de crise

Depuis le début de l'épidémie, la Région a tenté de répondre avec efficacité à la crise. Le compte administratif 2020 illustre l'ampleur de cette mobilisation : 140 millions d'euros supplémentaires ont été mobilisés en 2020 pour lutter contre la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons.

Le budget supplémentaire de 23 millions d'euros, dont près de 20 millions d'investissements, que nous voterons lors de cette session permettra de renforcer notre plan de relance régional autour de ses 3 priorités : protéger, soutenir, accélérer.

Protéger les habitants

Avec des mesures de Solidarité pour les plus fragiles, dont les jeunes :

- pour renforcer la chaîne alimentaire solidaire (450 tonnes de nourriture distribuées), la Région mobilisera 3 millions d'euros sur 3 ans pour lutter contre le gaspillage alimentaire en collectant et redistribuant les surplus alimentaires dans nos 5 grandes villes.
- mi-avril, des distributeurs gratuits de protections hygiéniques bio et locales seront déployés dans 13 établissements pilotes et tous les lycées publics et privés et des MFR pourront s'équiper au cours de l'année 2021/2022.

Et pour les salariés des entreprises : la Région affecte 6 millions d'euros pour le dispositif « Former plutôt que licencier » (porté à 9M€) qui permettra de former jusqu'à 6 000 salariés dans les entreprises des secteurs les plus impactés.

Soutenir les entreprises et les territoires

Pour poursuivre l'accompagnement des Entreprises face à la crise : la Région propose de rallonger les délais de remboursement des prêts régionaux de 6 à 12 mois et les rééchelonne afin qu'aucune entreprise n'ait à régler plus d'une échéance en 2021. 26 millions d'euros supplémentaires sont engagés, dont 13 millions de la Région, sur le dispositif Territoires d'industrie. Avec l'injection de 41 millions d'euros dans le fonds régional d'investissement « Pays de la Loire Participations », la Région lève 235 millions d'euros, dont 95 millions ont déjà été investis dans 235 entreprises régionales.

Pour accompagner les élus locaux en matière de Sécurité : la Région complète son action avec un pacte régional de sécurité de 3 millions d'euros pour aider les communes à financer de la vidéoprotection et des équipements pour leurs policiers municipaux. Une convention sera signée par la Région avec la Gendarmerie pour renforcer la protection des transports et des lycées et la cybersécurité des entreprises. La Région adoptera une charte du respect des valeurs de la République et de l'égalité hommes/femmes qui conditionnera le soutien aux associations.

Accélérer sur les enjeux d'avenir

Pour l'accès à la Santé : la Région confirme l'ouverture de places de supplémentaires pour former chaque année 2000 aides-soignants (+200) et 1470 infirmiers (+360) et négocie avec le Gouvernement l'ouverture d'une promotion exceptionnelle de 300 aides-soignants et 400 infirmiers supplémentaires en 2022.

Pour la préservation de notre Patrimoine naturel : nous engageons 27 millions d'euros de travaux pour redonner un fonctionnement naturel à la Loire et réduire l'impact des inondations.

Pour améliorer l'offre de Mobilité sur tout le territoire, la Région une stratégie régionale des mobilités avec des objectifs clairs :

- TER : Garantir le passage d'1 train par heure dans les 2 sens (de 6h à 20h) dans chaque gare de la région d'ici 2030.
- Doubler l'offre de lignes express d'autocars d'ici 2030
- Fixer l'objectif de déployer, conjointement avec les Régions centre Val de Lorie et Normandie, des trains hydrogène sur l'étoile ferroviaire mancelle à horizon 2030 en tenant compte du renouvellement nécessaire du parc ferroviaire actuel
- Créer une carte de transports unique pour l'ensemble du réseau Aléop – train, car, bateau.
- Pérenniser les petites lignes et financer la construction de nouvelles gares : Le Mans Hôpital université (2023) et aéroport Nantes-Atlantique.
- Réaffirmer notre engagement pour les routes (120 millions d'euros dans le mandat qui s'achève).

Enfin, la Région confirme son positionnement de **Terre de grands événements** et devient partenaire officiel de la Solitaire du Figaro et de la Mini-transat, faisant ainsi des Pays de la Loire la plus grande terre de la course au large au monde.

CONTACTS PRESSE

Gwenola Cariou-Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr - 06.82.80.18.92

Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 07 72 21 16 97